

Non à « l'expérimentation permanente » du président Macron !

Marseille n'est pas un laboratoire !

Vendredi 23 juin, quelques jours avant la venue du président Macron, un Groupe de Travail a eu lieu au rectorat concernant le plan « Marseille en Grand ». On y apprend que les critères de choix des « écoles innovantes » sont opaques, que certaines n'ont toujours pas reçu l'argent qui leur était promis... Force Ouvrière a demandé que cette « expérimentation » soit arrêtée, que les statuts soient respectés et que les moyens soient redistribués à tous les établissements !

La généralisation au second degré du dispositif est en place. Dans le cadre du « Conseil National de la Refondation », chaque établissement peut déposer un « dossier » pour demander des moyens supplémentaires. Évidemment, le budget est limité. Ainsi, avoir des moyens n'est plus un droit, mais une possibilité et chaque établissement est en concurrence avec son voisin pour les obtenir ! Ce système fait des ravages dans l'enseignement supérieur où les chercheurs sont contraints à passer un temps énorme dans la rédaction pour espérer ensuite se consacrer à la recherche.

Annonces du président de la République du 26 juin

Selon les annonces d'E. Macron, les « demi-journées de découverte des métiers » en 5ème auraient lieu toutes les deux semaines. Ainsi, des heures de cours et de formation disparaîtraient au profit des entreprises ? Ce n'est pas le rôle de l'École ! Mais cette annonce clarifie les choses : la « brique de pacte » correspondante n'était pas chiffrée en heures, elle représentera donc une demi-journée de travail toutes les deux semaines sans compter la préparation !

Ensuite, E. Macron a annoncé l'ouverture « expérimentale » sur Marseille des établissements REP/REP+ jusqu'à 18h pour accueillir les élèves. Et comme d'habitude, l'enfer est pavé de bonnes intentions.

- Est-ce que des Assistants d'Éducation supplémentaires vont être recrutés ? Dans quasiment tous les établissements (de l'éducation prioritaire ou non), il en manque. Pour Force Ouvrière, il est nécessaire d'en recruter massivement et de leur fournir enfin un statut pour en finir avec la précarité !

- Ou alors peut être que cette ouverture reposera sur les personnels à travers une « brique de pacte » ? Mais le rejet de ce pacte est ultra majoritaire ! Dans tout le département, dans tout le pays, les motions et pétitions pleuvent pour demander le retrait de ce pacte et exiger des augmentations de salaires indiciaires pour rattraper les 25% perdus sur 20 ans ! Pour sa part, le SNFOLC 13 a transmis au DASEN 17 motions d'établissements sur ces revendications.

Reçus par Monsieur le DASEN 13 jeudi 29 juin, celui-ci a indiqué « attendre les consignes ministérielles »...

Force Ouvrière revendique l'abandon des expérimentations et des moyens humains supplémentaires et financiers statutaires pour tous les établissements du département !

Et pour Force Ouvrière, pas question de céder à « l'apaisement », nous continuons à revendiquer l'abrogation de la réforme des retraites et le retrait du « pacte » Macron-Ndiaye !

